



SOMMAIRE



droit
TOUTE UNE VIE AVEC L'ASSURANCE RETRAITE



retraite 2.0
LA RETRAITE SUR INTERNET



conseil
LA CARSAT INFORME ET CONSEILLE



action sociale
LA CARSAT ACCOMPAGNE LES RETRAITÉS



agenda



retraite 2.0

NOUVEAUX SERVICES EN LIGNE

Prendre rendez-vous avec son conseiller retraite

Vous préparez votre départ à la retraite ?

Vous souhaitez faire le point sur votre dossier de retraite ?

Le nouveau service en ligne "Prendre un rendez-vous" avec un conseiller retraite mis en place par l'Assurance retraite simplifie cette démarche.

Le portail lassuranceretraite.fr propose, depuis le 1^{er} mars 2022, un nouveau service destiné à améliorer et à simplifier la prise de rendez-vous avec un conseiller retraite, pour vous et pour tous les assurés.

Accessible depuis votre espace personnel, ce nouveau service en ligne vous permet de prendre un rendez-vous adapté à votre situation et à vos besoins : préparation de la retraite, demande de départ en retraite, point sur votre dossier.

Actuellement la Carsat Alsace - Moselle propose deux types de rendez-vous :

- un rendez-vous physique dans l'agence retraite la plus proche de votre domicile
- un rendez-vous téléphonique où vous serez directement contacté par un conseiller retraite.

Par ailleurs, d'ici le 2^{ème} semestre, la Carsat devrait être à même de vous proposer des rendez-vous en visio-conférence.

Ce service est accessible aux retraités et aux actifs dans l'ensemble des caisses de l'Assurance retraite.

Plus de 10.000 rendez-vous ont d'ores et déjà été pris via ce nouvel outil depuis le 1^{er} mars 2022.

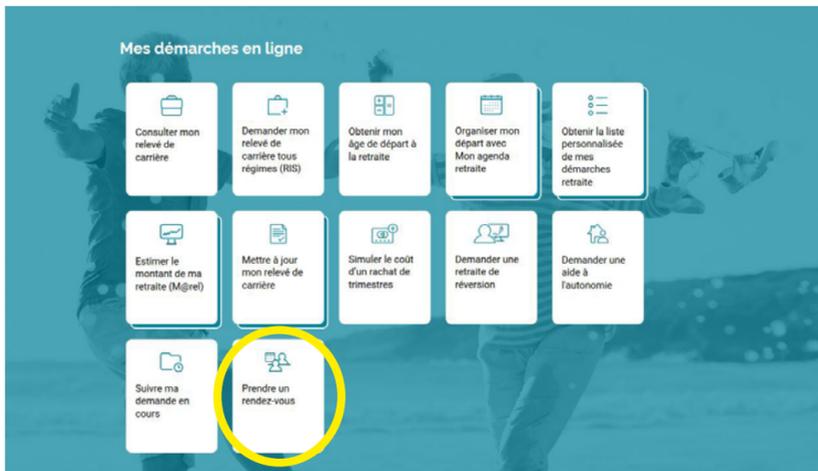
Un bilan de cette activité sera effectué d'ici l'été 2022 pour mesurer le taux de satisfaction des assurés et si besoin était, faire évoluer ce service, afin de rester au plus près de vos attentes.



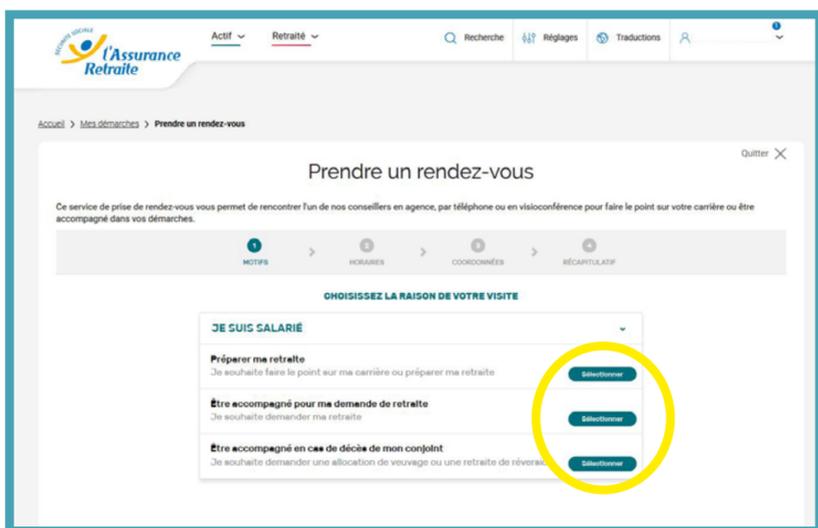
Prendre un rendez-vous en 3 étapes

accessible depuis votre espace personnel sur lassuranceretraite.fr

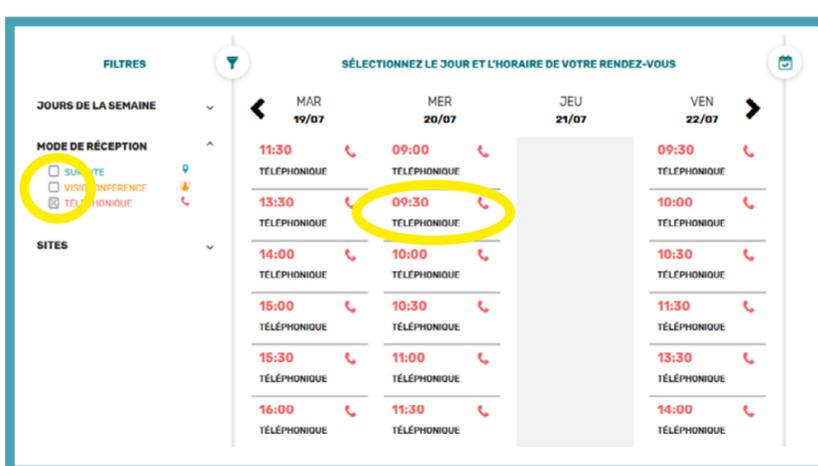
1



2



3



les services en ligne de l'assurance retraite

créer mon espace personnel

Retraite de réversion : faites votre demande en ligne !

Pour vous aider dans votre demande de retraite de réversion, l'Assurance retraite a mis à votre disposition un service en ligne : Demander ma retraite de réversion.

Simple, pratique et sécurisé, ce service vous permet de déposer votre demande en une seule fois auprès de tous les régimes de retraite susceptibles de vous attribuer une retraite de réversion.

Comment faire votre demande ?

- Connectez-vous à votre espace personnel.
- Cliquez sur Demander ma retraite de réversion.
- Vérifiez et renseignez les informations demandées, sans oublier d'ajouter les justificatifs nécessaires, puis validez votre demande afin qu'elle soit transmise aux régimes de retraite concernés.
- Une fois transmise, suivez l'état d'avancement de votre demande à tout moment en cliquant sur Suivre ma demande en cours.



Le service "**Demander ma retraite de réversion**" vous permet d'effectuer en ligne une seule demande auprès de tous les régimes dont dépendait votre conjoint.